

# **Comité directeur**

## **Compte rendu de la réunion du jeudi 5 décembre 2024**

Excusés : Phillipe LE MOAL, Marinette RASTOIX.

Invitée : Isabelle ROUCHIÉ.

**1-Composition du comité directeur** : deux changements sont à noter, le départ de Martine MOULIN que le comité directeur remercie pour son implication, et l'arrivée de Laurent BARBARIE, nouveau licencié fin de saison, que nous accueillons avec grand plaisir. Isabelle ROUCHIÉ nous fait le plaisir de sa présence et nous espérons que ce ne sera pas sans suite.

Pierre BOURJADE annonce qu'il assure sa fonction de secrétaire jusqu'à l'assemblée générale de 2025 ; il faudra donc prévoir sa succession ainsi que celle de la présidente Marie ASTRUC.

**2-Approbation du compte rendu de la réunion du jeudi 7 novembre 2024** : adopté.

**3-Effectif du CVG** : au 30 novembre, le club compte 105 adhérents dont 80 licenciés. Le comité directeur souhaite la bienvenue à Bernard MATHIEU.

**4-Licences et adhésions au CVG pour 2025** : les divers documents seront prochainement sur le site. L'intranet du site de la FFCT est fermé pour maintenance depuis le 1<sup>er</sup> décembre jusqu'à la mi-décembre.

**5-Assemblée générale du samedi 23 novembre** : le comité directeur fait un bilan positif de l'assemblée générale : on a dénombré 54 adhérents et 13 excusés. Elle a été suivie d'un apéritif offert par le club, puis d'un repas convivial. On regrette que le restaurateur ait facturé les 2 repas non servis. De plus, la qualité a paru en baisse sans que le prix suive la même courbe !

Des remerciements à Denise et Alain FRANÇOIS pour l'offre de l'alcool du trou normand.

Pierre BOURJADE a écrit un article paru dans La Montagne du samedi 30 novembre et mis sur le site.

La date du samedi 22 novembre est retenue pour l'assemblée générale 2025 dans la salle du Pont du Buy, en fonction de sa disponibilité. Marinette RASTOIX fera la demande de réservation auprès de la mairie de Brive.

**6-Calendrier des réunions du comité directeur au 1<sup>er</sup> semestre 2025** : mardi 7 janvier, jeudi 6 février, mardi 11 mars, jeudi 3 avril, mardi 13 mai, jeudi 5 juin, jeudi 3 juillet.

**7-Brive-Rocamadour 2025** : Patrice BOUILLAGUET, responsable de la commission Brive-Rocamadour, fait le point de l'état d'avancement de la préparation de cette manifestation.

Chantal LEGOUFFE et Joël MOULIN vont modifier les parcours de randonnée pédestre autour de Rocamadour afin d'éviter l'interférence entre les marcheurs et les vététistes.

Les responsables des activités sont Pascal AUPETIT pour le gravel, André BESOMBE pour la route et Gérard CHASTAINGT pour le VTT.

Le parcours dédié aux pratiquants de gravel pourrait intéresser des vététistes un peu justes physiquement pour s'engager sur le 80 km VTT. Il servira aux vététistes qui, arrivés à Rocamadour, retournent à Lissac-sur-Couze récupérer leur véhicule.

Les 2 parcours route sont parfaits ; il reste juste à trouver, en cas de pluie, un abri à Strenquels avec un point d'eau.

Les parcours VTT de 40 km et 80 km sont typiquement des parcours VTT avec de belles innovations.

Il y aura prochainement une réunion d'information dès qu'on aura suffisamment avancé et résolu les problèmes de connexion à internet à la Maison des sports. Marie ASTRUC va reprendre contact avec Joël DURAND au service des sports de la mairie.

Les différents tarifs sont fixés en tenant compte des points suivants : + 3 € pour les non licenciés FFCT par rapport aux licenciés et + 3 € pour les inscrits sur place par rapport aux inscrits par internet.

Laurent MONS se charge de la communication de la manifestation sur « Le Cycle », « Vélo Magazine », « Le sportif.com ».

Des affichettes sont remises à Joël MOULIN pour leur diffusion lors de l'assemblée générale de la FFCT.

**8-Brevets fédéraux** : les tarifs seront de 3 € pour les licenciés FFCT et 6 € pour les autres participants.

**9-Séjours 2025 :**

- **Court séjour à Vers dans le Lot**, du lundi 5 au mercredi 7 mai 2025 : la date limite d'inscription est fixée au 31 janvier. Le coût total de ce séjour en demi-pension est de 135 € : 80 € pour le participant et donc 55 € la part du club.
- **Séjour d'été à Sevrier, à l'ouest du lac d'Annecy**, du dimanche 15 juin au dimanche 22 juin 2025 : ce séjour connaît un grand succès (51 inscrits).

**10-Maxi Verte 2025**, du jeudi 29 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin : une fiche bénévole individuelle, remise aux participants de l'AG et transmise par mail à tous, est à retourner à Joël MOULIN (par mail ou courrier postal) au plus tard le 5 janvier 2025.

**11-L'Échappée Gaillarde 2025**, le dimanche 29 juin : Marie ASTRUC, qui a participé à la réunion du jeudi 5 décembre, présente les grandes lignes de la 2<sup>e</sup> édition de cette manifestation de l'Agglo de Brive, dont la ville de Brive est le maître d'ouvrage. L'objectif est de 1500 participants. La prise en charge de l'élaboration des parcours est la suivante : le CRB pour les parcours route, ACV pour les parcours VTT, Rando-Gaillardes et Pays de Brive Athlétique Club pour les parcours marche et trail, Arnaud JAMBOR pour les parcours gravel. Le CVG participera au balisage et dé-balisage et tiendra la buvette. L'organisation de la manifestation a décidé de verser une dotation de 500 € à chaque club participant à son bon déroulement.

**12-Tenues du club** : le coût de la nouvelle tenue (maillot avec et sans manches, coupe-vent) est de 50 €, le 2<sup>e</sup> vêtement étant offert par le club.

En l'absence du trésorier, la présidente va effectuer le virement d'un acompte de 50 % de la commande afin que le fournisseur INVERSE démarre la confection des tenues.

La remise de ces nouveaux maillots est programmée l'après-midi de la galette, le dimanche 19 janvier.

Une braderie des anciennes tenues, environ 60 %, se tiendra ce même après-midi, de 15 h à 16 h.

**13-Informations et questions diverses :**

- **OpenRunner** : Un abonnement annuel à OpenRunner Pro pour les clubs, d'un montant de 79 € a été validé par le comité directeur réuni le 5 octobre. Il concerne un administrateur, Pierre BOURJADE, et 4 contributeurs qui élaborent des parcours : André BESOMBE, Patrice BOUILLAGUET, Laurent MONS et Joël MOULIN.
- **Chocolaterie CHEVREUX** : 4 commandes ont été transmises le 21 novembre.
- **Cyclothon de Malemort**, samedi 30 novembre : 250 cyclistes et marcheurs ont participé à cette manifestation dont 20 licenciés du CVG. Une belle contribution du club à la réussite du Cyclothon !
- **AG de la FFCT**, samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024, à Paris : présence d'Arlette EYMARD, Martine et Joël MOULIN.
- **AG du Codep 19**, samedi 18 janvier 2025, à Objat : présence d'Arlette EYMARD présidente du Codep, Marie ASTRUC, Marie-Luce et Jean-Marie LE GOFF, Chantal LEGOUFFE, Martine et Joël MOULIN.
- **AG du Coreg Nouvelle-Aquitaine**, samedi 25 janvier 2025, à Agen : présence d'Arlette EYMARD (vice-présidente du Coreg Nouvelle-Aquitaine et déléguée régionale des féminines) et Marie ASTRUC.
- **Une intervention de Pierre BOURJADE** : seuls Daniel DURAND et Chantal LEGOUFFE lui communique des informations concernant les activités.